



Relevé de décisions CCSPL 12 MARS 2024 à 17h

<u>Elus présents</u>	Mohamed BOUDJELLABA, Josiane BONNET, Martine SYLVESTRE, Laurence FRETY, Sabine RUTON, Fabrice RIVA
<u>Excusés</u>	Isabelle FERNANDES, Françoise BATUT, Delphine PAILLOT, Thomas KUNESCH, Jean-Pierre GUÉNON, Ali SEMARI
<u>Administration</u>	Carine JAUDOIN (direction des affaires juridiques et de la commande publique)
<u>Associations</u>	Pierre ULRICH, association Eisenia

Président : Mohamed BOUDJELLABA

Secrétaire : Martine SYLVESTRE

Quorum atteint

N°1

**RAPPORT ANNUEL 2022 DE LA METROPOLE DE LYON SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Rappel du contexte :

La production et la distribution d'eau potable a été confiée, depuis le 3 février 2015 à Eau du Grand Lyon (filiale de Véolia) pour l'ensemble de l'agglomération (hormis la tour de Salvagny, Lissieu, Marcy-l'Etoile, Quincieux et Solaize). La direction de l'eau de la Métropole de Lyon est chargée de l'assainissement de l'eau pour l'ensemble des 59 communes.

Lors de sa séance de décembre 2020, le conseil métropolitain a acté la fin de cette délégation de service public au 31 décembre 2022 et le passage en régie publique au 1^{er} janvier 2023.

Résultats de l'année 2021 : Chiffres clés pour la Métropole :

EAU POTABLE

- 1 416 546 habitants desservis
- 386 161 abonnements, dont 6 999 pour Givors
- 84 657 027 m³ d'eau potable produite
- 76 666 182 m³ consommés (soit 210 044 m³/jour)
- 4 114 km de canalisation d'eau potable
- 3,31 € TTC/m³ d'eau potable au 1^{er} janvier 2023 (sur la base d'une facture semestrielle de 60 m³), prix supérieur de 3,11 % à celui applicable au 1^{er} janvier 2022 (3,21 € TTC/m³). Depuis le début de la délégation, le prix (initialement de 3,08 €/m³) a augmenté de 0,23 €/m³ soit + 4,47 % et reste inférieur au prix moyen du bassin Rhône Méditerranée Corse (3,95 € TTC/m³) et au prix national (4,35 € TTC/m³)

- La facture type (consommation annuelle de 120 m³) est légèrement supérieure avec 198,79 € TTC, contre 192,81 € TTC, soit + 3,10 %
- 29,979 M€ HT d'investissement, dont 13,795 M€ par la Métropole de Lyon et 16,184 M€ par le délégataire
- 201 282 analyses de qualité de l'eau, dont environ 37 % par l'ARS qui conclut à une bonne qualité bactériologique de l'eau
- Le rendement de l'installation est en hausse par rapport à 2021, avec 86,94 % contre 85,91 % en 2021. L'objectif contractuel de la DSP est de 85 %.

ASSAINISSEMENT

- 375 861 abonnements 390 000 m³ d'eau traités par jour
- 3 280 km d'égouts
- 12 stations de traitement pour 120 millions de m³ traités, dont celle de Givors, qui traite près de 90 000 équivalent habitants (4^e station d'épuration en volume)
- + 700 bassins de retenue ou d'infiltrations des eaux pluviales (qui ont permis de déconnecter environ 16 hectares du système d'assainissement) et + 1 station de traitement par filtres plantés de roseaux à Marcy l'Etoile
- 36,201 M€ HT de travaux d'investissement par la Métropole, dont 5 M€ HT de travaux sur le secteur Givors/Grigny démarrés au printemps 2021 et achevés en juin 2023 pour reconstruire la station de relèvement de Grigny Sablon (2 500 équivalents habitants). Plusieurs réseaux d'assainissement ont également été réhabilités en 2022 avec 700 mètres de collecteurs pour 750 k€ dans les rues Dutartre et Sabatier à Grigny et les rues Imbert, Marcel Paul et Bonfond à Givors. Sont également à souligner les travaux de mise en séparatif des eaux pluviales du quartier Leclerc à Givors, réalisés en 2022 pour 640 k€ et la déconnexion du réseau de Froidefeuille des eaux usées (700 mètres linéaires de collecteur réhabilité et déconnecté du réseau d'eaux usées sur les rues Pierroux, Salengro et Vieille du Bourg) pour 1,3 M€.

La commission consultative des services publics locaux, après avoir examiné le rapport annuel 2022 de la Métropole de Lyon sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et de l'assainissement :

- donne un **AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE.**

N°2

<p align="center">RAPPORT ANNUEL 2022 DE LA METROPOLE DE LYON SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES</p>
--

Rappel du contexte

Le territoire couvert par la Métropole de Lyon représente 59 communes, une superficie de 538,5 km², pour 1 416 545 habitants répartis en plus de 640 000 foyers. La collecte est subdivisée en trois secteurs, Est, Nord Ouest et Sud, avec un tonnage annuel de près de 536 885 tonnes (567 700 tonnes pour l'année 2021). La commune de Givors dépend du secteur Sud. La collecte de l'année 2022 a été réalisée deux fois par semaines pour les ordures ménagères (hors centre-ville qui fait l'objet d'une collecte trois fois par semaine, et certains secteurs pavillonnaires des Coteaux qui font l'objet d'une collecte une fois par semaine) et une fois par semaine pour la collecte sélective.

Résultats de l'année 2022

Globalement, les différents indicateurs de suivi de la quantité de déchets sont en baisse par rapport à l'année précédente. Cette tendance nationale peut s'expliquer par la crise ukrainienne, une forte hausse des matières premières et des énergies, qui ont engendré une baisse de la consommation des ménages visible sur la quantité de déchets produits :

Indicateurs financiers :

- Le coût de la collecte et du traitement des déchets est en hausse par rapport à 2021, puisqu'il atteint 167 M€ TTC en 2022 (+7,6 %)
- Les recettes s'élèvent en 2022 à 44,1 M€ HT, en hausse de 5,9 M€ (+ 15 %) par rapport à 2021 notamment due à la hausse des recettes industrielles
- L'encours de la dette du budget annexe de prévention et gestion des déchets est de 53 465 632 € au 31 décembre 2022, avec 100 % du montant emprunté à taux fixe (taux moyen de 1,37 %) et une capacité de désendettement de 3 ans et 10 mois
- A titre indicatif, un déchet déposé en déchèterie revient à 165 €/tonne en moyenne, là où il dépasse 1 000 €/tonne dans le cas de dépôts sauvages.

Indicateurs de suivi de la collecte :

- La quantité de déchets collectés est en baisse de 5,4 % par rapport à 2021, soit une baisse d'environ 30 816 tonnes. En parallèle, la population a augmenté de 0,4 %. L'objectif légal (loi AGEC) pour 2030 consiste à diminuer de 15 % par rapport à 2010 les déchets ménagers et assimilés. Depuis 2010 et à périmètre constant, la baisse est en 2022 de 10,9 %.
- La collecte d'ordures ménagères résiduelles est en baisse de 4,4 % par rapport à 2021 (302 429 tonnes contre 316 248 tonnes).
- La collecte de verre est en baisse de 2,8 % par rapport à 2021 (32 842 tonnes contre 33 781 tonnes).
- La collecte d'emballage papier est en baisse de 3,1 % par rapport à 2021 (61 005 tonnes contre 62 950 tonnes).
- La quantité de déchets déposés en déchèterie est en baisse de 10,5 % par rapport à 2021 (123 535 tonnes contre 138 073 tonnes).
- Des dépôts sauvages toujours persistants, mais en baisse avec 6 608 tonnes collectés sur l'espace public par la Métropole contre 7 039 tonnes en 2021 (-6,1 %).

Monsieur RIVA questionne monsieur le maire sur le montant de la tonne de déchets en déchetterie et en dépôt sauvage.

Monsieur le maire répond que la question sera posée à la Métropole de Lyon et que la réponse lui sera apportée lors de la prochaine séance du conseil municipal.

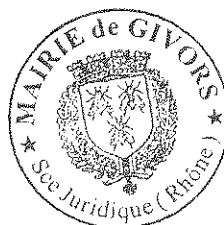
La commission consultative des services publics locaux, après avoir examiné le rapport annuel 2022 de la Métropole de Lyon sur le prix et la qualité du service de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés :

- donne un AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE.

Fin de séance : 17h23

Mohamed Boudjellaba

Maire de Givors



Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le



ID : 069-216900910-20250619-DEL20250619_31-DE